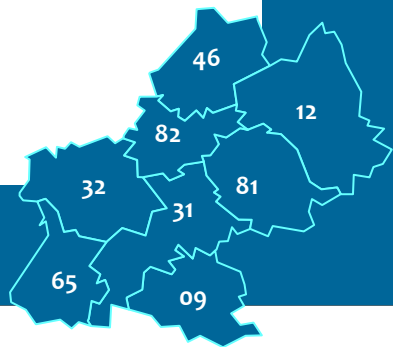


CRIAVS MP

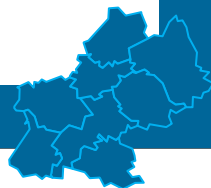
Centre Ressources pour les Intervenants auprès
d'Auteurs de Violences Sexuelles Midi-Pyrénées



OFFRE DE FORMATION 2022



CENTRE HOSPITALIER
Gérard Marchant
TOULOUSE & HAUTE-GARONNE



L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

DOCTEUR ANNE-HÉLÈNE MONCANY,
Psychiatre, coordinateur du CRIAVS-MP

DOCTEUR JULIEN DA COSTA,
Psychiatre

NATHALIE CANALE,
Psychologue

Mathilde COULANGES,
Psychologue

SANDRA DA SILVA,
Psychologue

TRISTAN RENARD,
Sociologue

CORINNE HONORE,
Secrétaire

Coordonnées

CRIAVS Midi-Pyrénées

7, rue du Colonel Driant

Apt. n°9

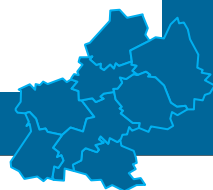
31400 Toulouse

Téléphone : 05 61 14 90 10

Fax : 05 62 17 61 22

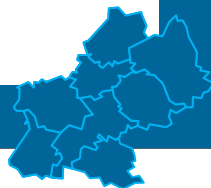
Messagerie : criavs-mp@ch-marchant.fr

Site internet : http://www.ch-marchant.fr/web/Gerard_Marchant/27-le-criavs.php



SOMMAIRE

NOS MISSIONS	p. 4
MODALITÉS D'INSCRIPTIONS	p. 6
FORMATIONS AU CRIAVS	p. 7
Trouble pédophilique : dépistage, évaluation et prise en charge 3 et 4 février 2022	p. 8
Violences sexuelles : Adolescences et numériques 16 et 17 mars 2022	p. 9
Violences sexuelles intrafamiliales 18 et 19 mai 2022	p. 10
Formation à l'outil de médiation « Selflife » 12 et 13 octobre 2022	p. 11
Sexualité et handicap psychique 8 et 9 décembre 2022	p. 12
MATINÉES D'ÉCHANGES	p. 13
JOURNÉES THEMATIQUES / COLLOQUES « Liens d'autorité, liens d'emprise »	p. 14
DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE 2020 - 2021	p. 15
PSYCHOPATHOLOGIE LÉGALE N1 : Fondements cliniques et juridiques	
PSYCHOPATHOLOGIE LÉGALE N2 : Implications criminologiques, thérapeutiques et expertales.	



NOS MISSIONS

Le CRIAVS Midi-Pyrénées est un lieu de soutien et de recours, à la disposition des professionnels intervenant auprès d'auteurs de violences sexuelles.

Le CRIAVS Midi-Pyrénées est une unité fonctionnelle du Centre Hospitalier Gérard Marchant de Toulouse.

Il a pour objectif d'améliorer la prise en charge des auteurs de violences sexuelles par des échanges sur les pratiques entre professionnels, la diffusion des connaissances et l'optimisation des compétences auprès des intervenants concernés.

En cas de situation de crise, le CRIAVS est à même de constituer une équipe mobile et d'intervenir comme support d'aide à la résolution de situations complexes.

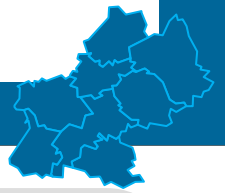
Nous avons la possibilité de mettre en place des formations à la demande qui peuvent être dispensées au CRIAVS

Le CRIAVS, est destiné avant tout aux professionnels intervenants dans la prise en charge d'auteurs de violences sexuelles :

- Les professionnels du champ sanitaire,
- Les professionnels du champ judiciaire,
- Les professionnels du champ pénitentiaire,
- Les professionnels médico-sociaux, etc...

Les actions du CRIAVS s'organisent autour de cinq grands axes :

- Mettre en réseau,
- Informer et documenter,
- Soutenir, orienter et conseiller,
- Promouvoir la recherche,
- Former.



NOS MISSIONS

Mise en réseau

Connaître l'évolution des pratiques et des dispositifs régionaux.

Echanger des savoirs et des pratiques dans le cadre d'ateliers ou de rencontres pluridisciplinaires départementales ou régionales.

Repérer les fonctions et missions des différents professionnels intervenant auprès des auteurs de violence sexuelles.

Information et documentation

S'informer, consulter, être guidé dans une recherche documentaire.

Avoir accès à une base documentaire.

Se renseigner sur les dispositifs de soins, sur les outils de prise en charge.

Promouvoir la création de dispositifs d'accompagnement.

Orientation et conseil

Trouver soutien et conseil dans la prise en charge des « cas difficiles ».

Bénéficier d'interventions, de supervisions ou d'échanges de pratiques dans la résolution de situations complexes.

Solliciter un avis sur un projet de création ou d'évolution de structure, de prise en charge.

Recherche

Connaître l'actualité de la recherche et **participer** à des réunions de bibliographie.

Echanger entre chercheurs et praticiens.

Bénéficier d'un partenariat, être soutenu dans vos travaux de recherche.

Formation

S'informer sur les formations existantes.

Bénéficier de formation pour public pluridisciplinaire ou ciblé (journées à thème, colloques, etc...).

Bénéficier de formations spécifiques, adaptées aux différents métiers.

**Le CRIAVS Midi-Pyrénées peut vous recevoir dans ses locaux
ou intervenir dans toute la région.**



MODALITÉS D'INSCRIPTION

PLACES LIMITEES PRE-INSCRIPTION OBLIGATOIRE

PROFESSIONNELS DU CENTRE HOSPITALIER G. MARCHANT

La gestion des départs se fait au titre des demandes d'autorisations d'absence du pôle.

Les inscriptions sont assurées par **le service de la formation continue** dans la limite des places disponibles et avant la date de clôture.

Les inscriptions sont effectuées sur le tableau en ligne selon les modalités habituelles.

PROFESSIONNELS EXTERIEURS

Préinscription auprès du CRIAVS par courriel : criavs-mp@ch-marchant.fr

Un mail par demande uniquement

En fonction du nombre de personnes inscrites toutes les pré-inscriptions peuvent ne pas être validées.

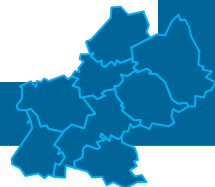
Nous confirmons ou infirmons les inscriptions deux mois avant chaque formation.

Le stagiaire inscrit s'engage à participer à l'intégralité de la formation.

Le module sera validé par la remise d'une attestation de présence à l'issue de la totalité de la formation et après remise de la fiche d'évaluation.

Le CRIAVS-MP se réserve le droit, si le nombre de participants à une formation est insuffisant, d'annuler cette formation.

Le CRIAVS-MP se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le contenu de son programme ou de remplacer un formateur si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.



FORMATIONS PROPOSÉES

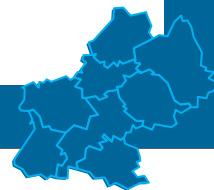
LIEU :

CRIAVS Midi-Pyrénées
7, rue du Colonel Driant
31400 Toulouse
Tel : 05 61 14 90 10
Courriel : criavs-mp@ch-marchant.fr

Coût des formations : gratuit.

Modalités : formation continue / mission de service

N° de formation continue – agrément : 7331P000731



TROUBLE PÉDOPHILIQUE : DÉPISTAGE, ÉVALUATION ET PRISE EN CHARGE

3 et 4 février 2022

ORGANISATION :

CRIAVS Midi-Pyrénées

INTERVENANTS :

Sandra DA SILVA psychologue
Anne-Hélène MONCANY
psychiatre

PUBLIC CONCERNÉ :

Psychologues, psychiatres, infirmiers et autres personnels paramédicaux exerçant en service de psychiatrie générale ou en secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire.

Professionnels de santé exerçant en structure médico-sociale.

Médecins coordonnateurs, psychiatres et psychologues experts.

PRÉREQUIS :

Aucun

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

20 personnes

LIEU : CRIAVS Midi-Pyrénées**HORAIRES :** 09h00 - 12h30

14h00 - 17h00

PRÉ-INSCRIPTIONS :

Criavs-mp@ch-marchant.fr

**N° de formation continue –
agrément : 7331P000731**

Coût de la formation : gratuit

Modalités : formation continue /
mission de service

**Les participants inscrits
s'engagent à participer à la
totalité de la formation.**

OBJECTIFS :

- ◆ Appréhender le phénomène de la pédophilie à travers une lecture historique, juridique et sociologique
- ◆ Connaître les descriptions cliniques et psychopathologiques du trouble pédophilique et des paraphilies
- ◆ Distinguer les nuances entre la problématique de la pédophilie et celle des violences sexuelles sur mineurs
- ◆ Découvrir les modalités de dépistage, d'évaluation et de prise en charge des sujets pédophiles

CONTENU :

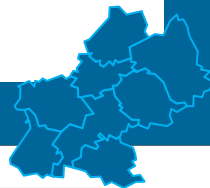
- ◆ Repères historiques, juridiques et sociologiques
- ◆ Définitions et critères diagnostiques du trouble pédophilique
- ◆ Modalités d'accompagnement des sujets pédophiles
- ◆ Enjeux de la prévention
- ◆ Illustration cliniques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Exposés théoriques
- ◆ Illustrations cliniques
- ◆ Echanges à partir des pratiques des participants
- ◆ Envoi par mail d'un support pédagogique suite à la formation

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS :

Pour apprécier le degré de satisfaction des stagiaires, une feuille d'évaluation est remplie par chaque participant et un bilan du stage est fait avec l'ensemble des participants à la fin de la dernière journée.



VIOLENCES SEXUELLES : ADOLESCENCES ET NUMERIQUES

16 et 17 mars 2022

ORGANISATION :
CRIAVS Midi-Pyrénées

INTERVENANTS :
Nathalie CANALE psychologue
Tristan RENARD sociologue

PUBLIC CONCERNÉ :
Professionnel amené à rencontrer des adolescents : médecins et personnels soignants, travailleurs sociaux, éducateurs, conseillers, enseignants, psychologues.

PRÉREQUIS :
Aucun

NOMBRE DE PARTICIPANTS :
20 personnes

LIEU : CRIAVS Midi-Pyrénées

HORAIRES : 09h00 - 12h30
14h00 - 17h00

PRÉ-INSCRIPTIONS :
Criavs-mp@ch-marchant.fr

N° de formation continue – agrément : 7331P000731
Coût de la formation : gratuit
Modalités : formation continue / mission de service.

Les participants inscrits s'engagent à participer à la totalité de la formation

OBJECTIFS :

- ◆ Connaître les principales données scientifiques sur le problème des violences sexuelles numériques à l'adolescence.
- ◆ Connaître les catégorisations juridiques actuelles.
- ◆ Identifier et connaître l'impact des violences numériques au regard des processus développementaux et psychique des adolescents.
- ◆ Prévenir et accompagner.

CONTENU :

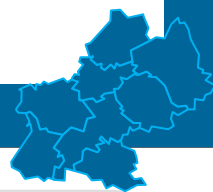
- ◆ Repères épidémiologiques et sociologiques
- ◆ Repères développementaux et cliniques
- ◆ Voir et s'exposer : la question de l'intimité
- ◆ Pistes de prévention et d'accompagnement

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Exposés théoriques
- ◆ Illustrations cliniques
- ◆ Echanges à partir des pratiques des participants
- ◆ Envoi par mail d'un support pédagogique suite à la formation

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS :

Pour apprécier le degré de satisfaction des stagiaires, une feuille d'évaluation est remplie par chaque participant et un bilan du stage est fait avec l'ensemble des participants à la fin de la dernière journée.



VIOLENCES SEXUELLES INTRAFAMILIALES

18 et 19 mai 2022

ORGANISATION :
CRIAVS Midi-Pyrénées

INTERVENANTS :
Sandra DA SILVA psychologue
Tristan RENARD sociologue

PUBLIC CONCERNÉ :
Psychologues, psychiatres, infirmiers et autres personnels paramédicaux exerçant en service de psychiatrie générale ou en secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire.

Professionnels de santé exerçant en structure médico-sociale.

Médecins coordonnateurs, psychiatres et psychologues experts.

PRÉREQUIS : Aucun

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 20

LIEU : CRIAVS Midi-Pyrénées

HORAIRES : 09h00 - 12h30
14h00 - 17h00

PRÉ-INSCRIPTIONS :
Criavs-mp@ch-marchant.fr

N° de formation continue – agrément : 7331P000731

Coût de la formation : gratuit

Modalités : formation continue / mission de service

Les participants inscrits s'engagent à participer à la totalité de la formation.

OBJECTIFS :

- ◆ Appréhender les contours historiques, sociologiques et juridiques de la problématique des violences sexuelles intra-familiales
- ◆ Connaître les spécificités de ce type de violence
- ◆ Distinguer les différents aspects cliniques et psychopathologiques en jeu dans ce type de violence
- ◆ Repérer les enjeux du signalement et les leviers de prise en charge.

CONTENU :

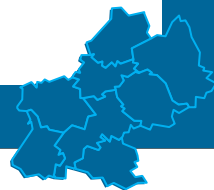
- ◆ Repères historiques, juridiques et sociologiques
- ◆ Analyse des enjeux systémiques familiaux et conjugaux
- ◆ Modalité de repérage, de signalement et de prise en charge
- ◆ Illustrations cliniques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Exposés théoriques
- ◆ Illustrations cliniques
- ◆ Echanges à partir des pratiques des participants
- ◆ Envoi par mail d'un support pédagogique suite à la formation

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS :

Pour apprécier le degré de satisfaction des stagiaires, une feuille d'évaluation est remplie par chaque participant et un bilan du stage est fait avec l'ensemble des participants à la fin de la dernière journée.



Formation à l'outil de médiation « SELLIFE » 12 et 13 octobre 2022

ORGANISATION :
CRIAVS Midi-Pyrénées

INTERVENANTS :
Nathalie CANALE psychologue
Julien DA COSTA psychiatre

PUBLIC CONCERNÉ :
Psychologues, psychiatres, infirmiers et autres personnels paramédicaux exerçant en service de psychiatrie générale ou en secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire.
Professionnels de santé exerçant en structure médico-sociale.

PRÉREQUIS : Aucun

NOMBRE DE PARTICIPANTS :
12 personnes

DURÉE : 2 jours

LIEU : CRIAVS Midi-Pyrénées

HORAIRES : 09h00 - 12h30
14h00 - 17h00

PRÉ-INSCRIPTIONS :
Criavs-mp@ch-marchant.fr

N° de formation continue – agrément : 7331P000731
Coût de la formation : gratuit
Modalités : formation continue / mission de service.

Les participants inscrits s'engagent à participer à la totalité de la formation.

OBJECTIFS :

- ◆ Sensibiliser aux connaissances et aux dynamiques en jeu dans la prise en charge ou l'animation en groupe.
- ◆ Penser le cadre du groupe et comment aborder les différentes thématiques en s'appuyant sur les 3 axes que sont les CPS, la promotion de la santé sexuelle et les représentations sociales.
- ◆ Penser et éprouver sa posture d'animateur et de co-animateur.

CONTENU :

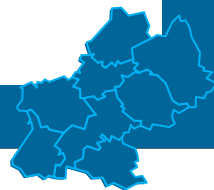
- ◆ Présentation de l'outil et mise en pratique.
- ◆ Apports théoriques concernant le cadre du groupe, la promotion de la santé sexuelle, les représentations sociales et leur impact, les compétences psychosociales.
- ◆ Mise en pratique par les participants : animation et co-animation du jeu par les participants,
- ◆ Observations et retours d'expérience avec grille et accompagnement de ces retours.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Exposés théoriques
- ◆ Illustrations cliniques
- ◆ Mise en situation
- ◆ Echanges à partir des pratiques des participants
- ◆ Envoi par mail d'un support pédagogique suite à la formation

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS :

d'évaluation est remplie par chaque participant et un bilan du stage est fait avec l'ensemble des participants à la fin de la dernière journée.



VIOLENCES SEXUELLES ET HANDICAP PSYCHIQUE :

8 et 9 décembre 2022

ORGANISATION :

CRIAVS Midi-Pyrénées

INTERVENANTS :

Anne-Hélène MONCANY
psychiatre
Julien DA COSTA psychiatre

PUBLIC CONCERNÉ :

Professionnels de santé exerçant en service de psychiatrie générale ou de pédopsychiatrie ou de psychiatrie en milieu pénitentiaire.
Professionnels exerçant au sein de structures médico-sociales.

PRÉREQUIS :

Aucun

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

20 personnes

LIEU :

CRIAVS Midi-Pyrénées

HORAIRES :

09h00 - 12h30
14h00 - 17h00

PRÉ-INSCRIPTIONS :

Criavs-mp@ch-marchant.fr

N° de formation continue – agrément : 7331P000731

Coût de la formation : gratuit

Modalités : formation continue / mission de service

Les participants inscrits s'engagent à participer à la totalité de la formation.

OBJECTIFS :

- ◆ Connaissances des règles juridiques et déontologiques qui définissent la sexualité en institution.
- ◆ Connaissances en santé sexuelle.
- ◆ Repérer les représentations sociales sur la sexualité en institution et lorsque celles-ci concerne les personnes vulnérables.
- ◆ Connaissance des dispositifs et cadres d'intervention en santé sexuelle.
- ◆ Présentation d'outils et techniques d'animation.

CONTENU :

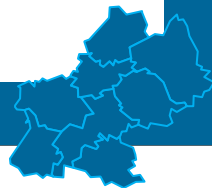
- ◆ Les violences sexuelles : repères juridiques, épidémiologiques et cliniques
- ◆ Santé sexuelle : définition et application en institution
- ◆ Représentations sur la sexualité en institution
- ◆ Présentations, intérêts et limites des outils de médiation pour parler de sexualité auprès des personnes présentant un handicap psychique

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- ◆ Exposés théoriques
- ◆ Echanges entre les participants
- ◆ Envoi par mail d'un support pédagogique à l'issue de la formation

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS :

Pour apprécier le degré de satisfaction des stagiaires, une feuille d'évaluation est remplie par chaque participant et un bilan du stage est fait avec l'ensemble des participants à la fin de la dernière journée.



MATINEES D'ÉCHANGES

Matinées d'échanges interprofessionnelles portant sur l'actualité.

Ces rencontres auront lieu au CRIAVS-MP de 9h30 à 12h (10 personnes maximums)

Inscription obligatoire : criavs-mp@ch-marchant.fr

- ◆ Lundi 14 février 2022
- ◆ Mercredi 30 mars 2022
- ◆ Jeudi 23 juin 2022
- ◆ Lundi 12 septembre 2022
- ◆ Mercredi 16 novembre 2022

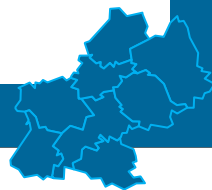


JOURNÉES THÉMATIQUES / COLLOQUES

**« VIOLENCES SEXUELLES :
LIENS D'AUTORITÉ LIENS D'EMPRISE »**

Avril 2022

La date définitive et le lieu seront communiqués ultérieurement.



DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE



**DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE
PSYCHOPATHOLOGIE LEGALE NIVEAU I :
FONDEMENTS CLINIQUES ET JURIDIQUES**



**UNIVERSITE DE MEDECINE
MONTPELLIER I – CRIAVS LR**
Responsable de l'enseignement Montpellier:
Pr Ph. COURTET
Directeur de l'enseignement Montpellier:
Dr M. LACAMBRE

**UNIVERSITE DE TOULOUSE –
CRIAVS MIDI PYRENEES**
Responsables de l'enseignement Toulouse:
Pr C. ARBUS – Dr P.A DELPLA
Directeur de l'enseignement Toulouse :
Dr A.H MONCANY

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES
• Acquérir les référentiels cliniques, règlementaires et juridiques des dispositifs de santé articulés avec la justice
• Utiliser les outils et techniques d'évaluation
• Connaître les différentes expertises (civiles, pénales...)

MODALITES D'ENSEIGNEMENT
Déroulement sur une année universitaire (70 heures)
Les cours sont dispensés alternativement sur les sites des universités de Toulouse et Montpellier, par des professionnels chargés d'enseignement et des personnels universitaires.

VALIDATION
• Présence aux enseignements
• Epreuve écrite de contrôle des connaissances

PUBLIC CONCERNE
• Médecins généralistes et spécialistes
• Psychiatres, pédopsychiatres libéraux ou hospitaliers
• Psychologues cliniciens libéraux ou hospitaliers
• Infirmiers
• Juristes
• Educateurs
• Etudiants (niveau licence)

CONDITIONS D'INSCRIPTION
• Après accord préalable du responsable de l'enseignement.
• Lettre de motivation et CV succinct

RENSEIGNEMENTS
Sarah AVIGNON - 04 67 66 49 53
Faculté de Médecine de Montpellier
sarah.avignon@umontpellier.fr

Marie MESGUICH - 04 67 33 85 77
CRIAVS- Languedoc-Roussillon
criavs-lr@chu-montpellier.fr

Corinne HONORE - 05 61 14 90 10
CRIAVS Midi-Pyrénées
corinne.honore@ch-marchant.fr

NIVEAU 1 : FONDEMENTS CLINIQUES ET JURIDIQUES

Cadres inter-contenants : 17, 18 et 19 novembre 2021 à Montpellier

mercredi 17 novembre 2021 :
09 h 00 – 12 h 30 : Organisation de la Justice en France
14 h 00 – 16 h 00 : Droit pénal général
16 h 00 – 18 h 00 : La probation des personnes condamnées
Judi 18 novembre 2021 :
09 h 00 – 12 h 30 : Organisation de la psychiatrie en France
14 h 00 – 16 h 00 : Psychiatrie Légale
16 h 00 – 18 h 00 : Irresponsabilité des malades mentaux
Vendredi 19 novembre 2021 : colloque CRIAVS-LR
« Le secret »

Contraintes et libre arbitre : 13 et 14 janvier 2022 à Toulouse

Judi 13 janvier 2022 :
09 h 00 – 12 h 30 : Soins sous contrainte dans le CSP
14 h 00 – 18 h 00 : Soins sous contrainte dans le CPP
Vendredi 14 janvier 2022 :
09 h 00 – 12 h 00 : Relation Auteur(s)-Victime(s) : de la criminologie à la victimologie
14 h 00 – 16 h 00 : Psychotrauma et écho traumatique
16 h 00 – 18 h 00 : Victimologie clinique

Responsabilités : 23, 24 et 25 mars 2022 à Montpellier

Mercredi 23 mars 2022 :
09 h 00 – 12 h 30 : Les régimes de responsabilité en droit
14 h 00 – 18 h 00 : Psychiatrie et criminalité.
Judi 24 mars 2022 :
09 h 00 – 12 h 30 : Secret et signalement
14 h 00 – 18 h 00 : De l'infraction à l'irresponsabilité pénale
Vendredi 25 mars 2022 :
09 h 00 – 18 h 00 : Formation à la HCR-20

Psychopathologie Légale : 19 et 20 mai 2022 à Toulouse

Judi 19 mai 2022 :
09 h 00 – 12 h 30 : Paraphilies et Violences sexuelles
14 h 00 – 18 h 00 : Mineurs auteurs et victimes
Vendredi 20 mai 2022 :
09 h 00 – 12 h 30 : Dangersités : le schizophrène, le pervers et le psychopathe
14 h 00 – 17 h 00 : Protection (des droits) des patients
17 h 00 – 18 h 00 : Ethique du soin en milieu complexe

Validation : Epreuve écrite rédactionnelle à Montpellier le samedi 18 juin 2022 9h-12h

Enrichissement : 16 et 17 juin 2022 à Montpellier (facultatif)

Judi 16 juin 2022 :
09 h 00 – 12 h 30 : Présentation et visite de l'Unité Sanitaire de la Maison d'arrêt de Villeneuve Lès Maguelonne
14 h 00 – 16 h 00 : Présentation et visite de l'Unité de Soins Intensifs du CHU

Vendredi 17 juin 2022 :
09 h 00 – 18 h 00 : Soutenance des mémoires de deuxième année



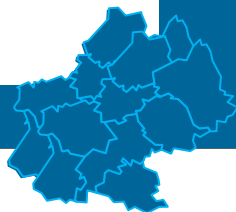
**Année universitaire 2021-2022
DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE**



PSYCHOPATHOLOGIE LEGALE NIVEAU II :

IMPLICATIONS CRIMINOLOGIQUES, THERAPEUTIQUES ET EXPERTALES

<p>UNIVERSITE DE MEDECINE MONTPELLIER I – CRIAVS LR Responsable de l'enseignement Montpellier: Pr Ph. COURTET Directeur de l'enseignement Montpellier: Dr C. MANZANERA UNIVERSITE DE TOULOUSE – CRIAVS MIDI PYRENEES Responsables de l'enseignement Toulouse: Pr C. ARBUS – Dr P.A DELPLA Directeur de l'enseignement Toulouse : Dr A.H MONCANY</p>	<p>PERFECTIONNEMENT : IMPLICATIONS CRIMINOLOGIQUES, THERAPEUTIQUES ET EXPERTALES</p> <p>Expertise (théorie) : 17, 18 et 19 novembre 2021 à Montpellier mercredi 17 novembre 2021 : 09 h 00 – 12 h 30 : Le cadre général de l'expertise 14 h 00 – 18 h 00 : L'expertise psychiatrique pénale Judi 18 novembre 2021 : 09 h 00 – 12 h 30 : L'expertise psychiatrique civile 14 h 00 – 18 h 00 : L'expertise psychiatrique de victime Vendredi 19 novembre 2021 : colloque CRIAVS-LR « Le secret »</p>
<p>OBJECTIFS PEDAGOGIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les référentiels cliniques, réglementaires et juridiques de l'évaluation psychocriminologique en particulier en matière expertale. • Articuler les intervenants socio-médoc-judiciaires autour de la prise en charge ambulatoire et hospitalière sous contrainte. 	<p>Milieu carcéral : 13 et 14 janvier 2022 à Toulouse Judi 13 janvier 2022 : 09 h 00 – 12 h 30 : Le système pénitentiaire français, organisation des soins en milieu carcéral. 14 h 00 – 18 h 00 : Spécificités des publics et de la clinique Vendredi 14 janvier 2022 : 09 h 00 – 12 h 00 : Le secret partagé en prison (CPU et expertises) 14 h 00 – 16 h 00 : Les addictions en prison 16 h 00 – 18 h 00 : La suspension de peine</p>
<p>MODALITES D'ENSEIGNEMENT Déroulement sur une année universitaire. Les cours sont dispensés alternativement sur les sites des universités de Toulouse et Montpellier, par des professionnels chargés d'enseignement et des personnels universitaires.</p>	<p>Criminologie : 23, 24 et 25 mars 2022 à Montpellier Mercredi 23 mars 2022 : 09 h 00 – 12 h 30 : Introduction aux sciences criminelles 14 h 00 – 18 h 00 : Dangersités : définitions, évolutions, référentiels. Judi 24 mars 2022 : 09 h 00 – 12 h 30 : Les méthodes d'évaluation 14 h 00 – 16 h 00 : L'expertise des AICS 16 h 00 – 18 h 00 : Les médecins coordonnateurs de l'injonction de soins Vendredi 25 mars 2022 : 09 h 00 – 18 h 00 : Formation à la PCL-R (échelle de Psychopathie)</p>
<p>VALIDATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présence aux enseignements • Epreuve écrite de contrôle des connaissances • Rédaction et soutenance d'un mémoire • Avoir validé le DIU « Psychopathologie légale niveau 1 : fondements cliniques et juridiques » ou un diplôme jugé équivalent par le responsable d'enseignement. 	<p>Violences sexuelles : 19 et 20 mai 2022 à Toulouse Judi 19 mai 2022 : 09 h 00 – 10 h 00 : Données du problème : épidémiologie et statistiques. 10 h 00 – 12 h 30 : Victimes de violences sexuelles : analyse clinique. 14 h 00 – 16 h 00 : Auteurs de violences sexuelles : analyse clinique. 16 h 00 – 18 h 00 : Spécificités de l'inceste Vendredi 20 mai 2022 : 09 h 00 – 10 h 00 : Procédures de signalement 10 h 00 – 12 h 30 : Prise en charge médicamenteuses 14 h 00 – 18 h 00 : Prise en charge non médicamenteuses</p>
<p>PUBLIC CONCERNE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Médecins généralistes et spécialistes • Psychiatres, péopsychiatres libéraux ou hospitaliers • Psychologues cliniciens libéraux ou hospitaliers • Soignants habilités à réaliser des expertises judiciaires 	<p>Expertise (pratique) : 15, 16 et 17 juin 2022 à Montpellier et Carcassonne Mercredi 15 juin 2022, Montpellier : 09 h 00 – 12 h 30 : L'examen expertal et la rédaction du rapport 14 h 00 – 18 h 00 : Travaux dirigés : expertise d'un mis en cause Judi 16 juin 2022, Carcassonne (Cour d'Appel T) : 09 h 00 – 12 h 30 : Jeux de rôle : dépôt du rapport d'expertise 14 h 00 – 18 h 00 : Jeux de rôle : dépôt du rapport d'expertise Vendredi 17 juin 2022, Montpellier : 09 h 00 – 18 h 30 : Soutenance des mémoires</p>
<p>CONDITIONS D'INSCRIPTION</p> <p>1. Avoir validé le DIU Psychopathologie Légale niveau I : fondements cliniques et juridiques ou un diplôme considéré comme équivalent par le responsable du DIU.</p> <p>2. Accord préalable du responsable de l'enseignement sur la base d'une lettre de motivation et un CV succinct.</p>	<p>Validation : Rédaction et soutenance d'un mémoire original de psychopathologie légale à Montpellier le vendredi 17 juin 2022.</p>
<p>RENSEIGNEMENTS Sarah AVIGNON Université de Montpellier - 04 67 66 49 53 sarah.avignon@umontpellier.fr Marie MESGUICH - CRIAVS-Languedoc-Roussillon - 04 67 33 85 77 criavs-lr@chu-montpellier.fr Corinne HONORE CRIAVS Midi-Pyrénées - 05 61 14 90 10 corinne.honore@ch-marchant.fr</p>	



**VOUS
NE
VOYEZ
QUE
LUI ?**

Vous êtes attiré(e) sexuellement par les enfants ?

N'allez pas plus loin

Un(e) professionnel(le) de santé peut vous aider

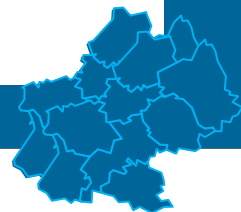
stop **0 806 23 10 63***
*Appel confidentiel et non surtaxé

Service Téléphonique d'Orientation et de Prévention



www.dispositifstop.fr

Crédit : Colours/Agf/Blanc - Inverse/Art - J. Giffet



stop

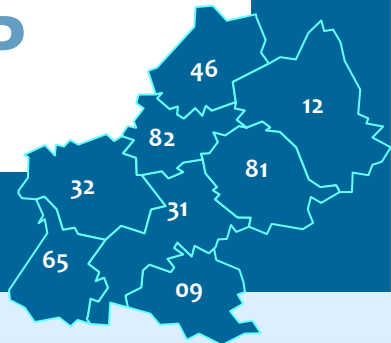
0 806 23 10 63*

Service Téléphonique d'Orientation et de
Prévention

*Appel Confidentiel et non surtaxé



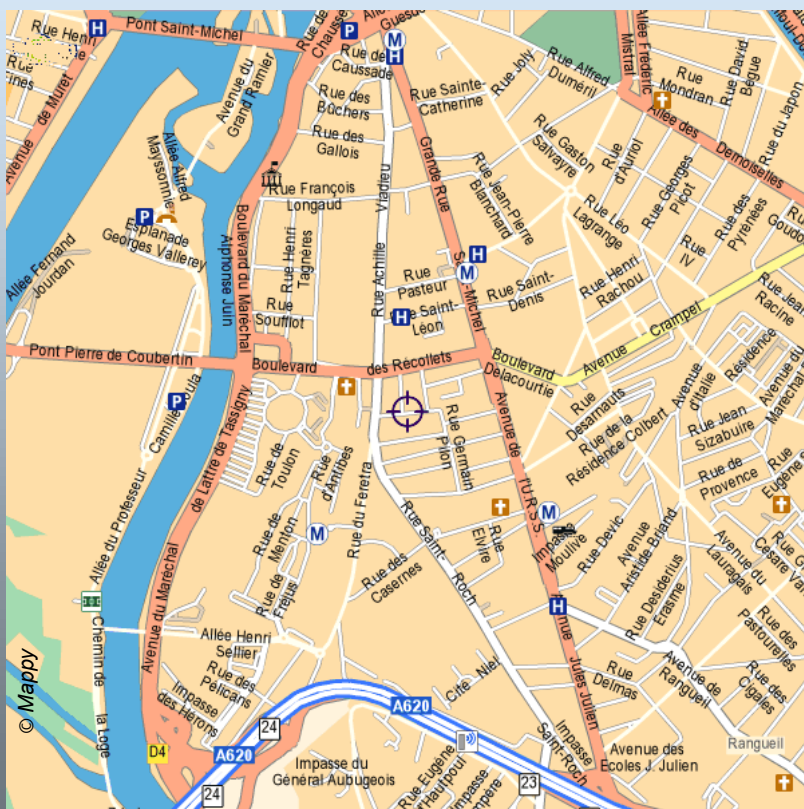
CRIAVS MP



7, rue du Colonel Driant
31400 TOULOUSE
Tél : 05 61 14 90 10 / 05 61 14 90 11
Fax : 05 62 17 61 22

Courriel : criavs-mp@ch-marchant.fr

Site internet : http://www.ch-marchant.fr/web/Gerard_Marchant/27-le-criavs.php



Accès : Métro ligne B (station Saint-Michel - Marcel Langer)